



Numéro d'identification fiscale (NIF) : 000716097425528

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Avec exigence de capacités minimales

ANESRIF/ DGOP- DP.SPN / N° 35 /2026

Portant « Travaux de Clôtures des emprises ferroviaires des lots :

Lot N°03 : 70 606 ml

Lignes BBA/M'Sila - Alger/Constantine - Skikda/Constantine - Sahki Ahmed/Jijel.

Lot N°08 : 40 098 ml Alger/Oran - Oran/Frontière Marocaine.

1. Mode de l'appel d'offres :

L'Agence Nationale d'Etudes et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires (ANESRIF), Maître d'ouvrage Délégué, lance un Appel d'Offres National Ouvert Avec exigence de capacités minimales.

2. Objet : travaux de Clôtures des emprises ferroviaires des lots :

Lot N°03 : 70 606 ml

Lignes BBA/M'Sila - Alger/Constantine - Skikda/Constantine - Sahki Ahmed/Jijel.

Lot N°08 : 40 098 ml Alger/Oran - Oran/Frontière Marocaine.

Remarque : Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou pour les deux lots. Dans le cas où le soumissionnaire est intéressé par les deux lots, il doit présenter des moyens humains et matériels propres à chaque lot, l'évaluation se fera séparément pour chaque lot.

3 - Critère éligibilité :

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse aux entreprises seules ou en groupement ayant les capacités techniques, financières et professionnelles suivantes :

I. CAS D'ENTREPRISE SEULE :

1. Capacités techniques :

a) Références professionnelles :

Avoir réalisé à partir de l'année 2006 jusqu'à la date de remise des offres au moins un linéaire de 2 000 ml de clôtures ou plus en dur, dûment justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par les services contractants concernés.

Remarque : il est entendu par clôture en dur, les clôtures réalisées en béton armé, maçonnerie de parpaing ou de briques, ainsi que les clôtures mixtes en fer forgé avec soubassement en béton armé.

Le linéaire considéré peut-être justifié par une seule attestation de bonne exécution ou par plusieurs attestations de bonne exécution pour des linéaires cumulables.

Les attestations de bonne exécution des entreprises de droit Algérien, ayant réalisés des projets à l'étranger, doivent être authentifiées par les autorités consulaires Algériennes.

b) Moyens humains :

Avoir un Directeur ou chef de projet, ayant le diplôme d'Ingénieur ou master en travaux publics ou génie civil, ayant au moins sept (07) ans d'expérience en qualité d'ingénieur dans le domaine du bâtiment ou des travaux publics, justifiant son expérience par le CV appuyé par des attestations et/ou certificats de travail et déclaration CNAS.

En cas d'une soumission pour deux lots, le soumissionnaire doit prévoir pour chaque lot un Directeur ou chef de projet, remplissant les conditions d'éligibilité, ce directeur ou chef de projet sera celui proposé dans la liste des moyens humains évaluable du lot considéré.

c) Moyens matériels :

Avoir une grue mobile de vingt 20 tonnes ou plus de mois vingt 20 ans, justifiée par (une carte grise ou facture d'achat ou contrat de leasing).

La grue mobile doit être la propriété (moyen propre) du soumissionnaire.

En cas d'une soumission pour deux lots, le soumissionnaire doit prévoir pour chaque lot une grue mobile remplissant les conditions d'éligibilité citées ci-dessus.

2. Capacités professionnelles :

Avoir le certificat de classification et qualification professionnelle en cours de validité, catégorie cinq (V) ou plus activité principale Travaux publics ou bâtiment.

3. Capacités financières :

Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen sur les trois dernières années (2023-2024-2025) supérieur ou égale à cent cinquante Millions de Dinars Algérien (150 Millions de Dinars Algérien), les chiffres d'affaires doivent être justifiés par des bilans visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire aux comptes ou document C20.

II. CAS D'UN GROUPEMENT :

A. Capacités techniques :

1. Références professionnelles :

Le groupement doit avoir réalisé à partir de l'année 2006 jusqu'à la date de remise des offres au moins un linéaire de 2000 ml ou plus de clôture en dur, par le mandataire ou l'un des membres du groupement, justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par les services contractants concernés.

Remarque : Il est entendu par clôture en dur, les clôtures réalisées en béton armé, maçonnerie de parpaing ou de briques, ainsi que les clôtures mixtes en fer forgé avec soubassement en béton armé.

Le linéaire considéré peut-être justifié par une seule attestation de bonne exécution ou par plusieurs attestations de bonne exécution pour des linéaires cumulables.

Les attestations de bonne exécution des entreprises de droit Algérien, ayant réalisés des projets à l'étranger, doivent être authentifiées par les autorités consulaires Algériennes.

a) Moyens humains :

Le groupement doit avoir un Directeur ou chef de projet, ayant le diplôme d'Ingénieur ou master en travaux publics ou génie civil, ayant au moins sept (07) ans d'expérience en qualité d'ingénieur dans le domaine du bâtiment ou des travaux publics, justifiant son expérience par le CV appuyé par des attestations et/ou certificats de travail et déclaration CNAS.

En cas d'une soumission pour deux lots, le soumissionnaire doit prévoir pour chaque lot un Directeur ou chef de projet, remplissant les conditions d'éligibilité, ce directeur ou chef de projet sera celui proposé dans la liste des moyens humains évaluable du lot considéré.

b) Moyens matériels :

Le groupement doit avoir une grue mobile de vingt 20 tonnes ou plus de mois vingt 20 ans, justifiée par (une carte grise ou facture d'achat ou contrat de leasing).

La grue mobile doit être la propriété (moyen propre) du soumissionnaire.

En cas d'une soumission pour deux lots, le soumissionnaire doit prévoir pour chaque lot une grue mobile remplissant les conditions d'éligibilité citées ci-dessus.

2. Capacités professionnelles :

Avoir le certificat de classification et qualification professionnelle en cours de validité, catégorie cinq (V) ou plus activité principale Travaux publics ou bâtiment pour le chef de file du groupement et le certificat de classification et qualification professionnelle en cours de validité catégorie quatre (IV) ou plus activité principale Travaux publics ou bâtiment pour les autres membres du groupement.

3. Capacités financières :

Le groupement doit avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen sur les trois dernières années (2023-2024-2025) supérieur ou égale à cent cinquante Millions de Dinars Algérien (150 Millions de Dinars Algérien), les chiffres d'affaires doivent être justifiés par des bilans visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire aux comptes ou document C20.

4. Lieu d'exécution : Wilayas BBA-M'Sila - Alger-Constantine - Skikda-Constantine - Sahki Ahmed/Ijfel - Alger-Oran - Oran-Frontière Marocaine.

5. Lieu de retrait du cahier des charges :

Les candidats intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante :

**ANESRIF - Direction de la Gestion des Opérations Planifiées
15 bis, Rue Colonel Amirouche - Rouiba - Alger**

Contre un paiement préalable d'une somme non remboursable de :

Dix mille Dinars Algériens (10 000,00 DA) à verser au compte ANESRIF N°00.100.647.0.300.300.390.55 ouvert auprès de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) Agence 647 El - Hamiz - Rouiba - Alger.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet, dans le cas d'un groupement momentané, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet.

La remise du dossier de l'appel d'offres se fera sur présentation du reçu de versement délivré par la Banque Nationale d'Algérie / (BNA) ou l'ordre de virement au numéro de compte indiquée ci-avant.

6. Délai de préparation, date et heure de dépôt des offres :

- Le délai de préparation des offres est de **Trente (30) jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP), sur le portail électronique des Marchés publics, la presse écrite ou la presse électronique.
- L'offre devra être déposée le dernier jour de la durée de préparation des offres, au plus tard à **12h00 (heure limite)**, contre la délivrance d'un accusé de réception.
- Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt sera prolongée au jour ouvrable suivant.

7. Validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres.

8. Constitution des offres :

- Les offres comprennent « un dossier de candidature », « une offre technique » et « une offre financière ».
- Le soumissionnaire est tenu de présenter tous les documents.

Liste sommaire des pièces exigées : (la liste détaillée est dans le cahier des charges) : Article 14

Dossier de candidature :

1. Une déclaration de candidature dûment renseignée, portant la date, la signature et le cachet du soumissionnaire (pour chaque membre en cas de groupement) (modèle joint en annexe) ;

Offre Technique :

2. Un mémoire technique justificatif, dûment renseignée, portant la date, la signature et le cachet du soumissionnaire (modèle joint en annexe).

Offre Financière :

3. Le devis quantitatif et estimatif (DQE) dûment renseigné avec paraphe sur chaque page, portant la date, le cachet et la signature du soumissionnaire

9. Caution de soumission

Les soumissionnaires doivent présenter une caution de soumission supérieure à un pour cent (01%) du montant total de son offre toutes taxes comprises, **si l'offre du soumissionnaire dépasse 1 milliard de dinars.**

Dans le cas d'une soumission pour plusieurs lots, le soumissionnaire est tenu de présenter une caution de soumission globale d'un montant supérieur à un pour cent (01%) du montant total de son offres pour l'ensemble des lots pour lesquels il a soumissionné, s'il s'avère que le montant global des lots dépasse 1 milliard de dinars.

10. Présentation des offres :

Les offres des soumissionnaires devront être présentées conformément aux modalités de présentation définies dans le cahier des charges.

Les trois (03) enveloppes relatives au dossier de candidature, offre technique et offre financière sont insérées dans une quatrième enveloppe fermée et anonyme ne portant que la mention ci-après :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

11. Lieu de dépôt des offres :

Les offres devront être déposées à l'adresse suivante :

**ANESRIF - Direction de la Gestion des Opérations Planifiées
15 Bis, Rue Colonel Amirouche Rouïba – Alger**

12. Ouverture des plis en séance publique :

Par le présent avis, les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, le jour des dépôts des offres à 13h00 au siège de l'ANESRIF – 15 bis, Rue Colonel Amirouche Rouïba-Alger.